

La casa Foyer d'hébergement

CRÉATION

Le foyer La Casa, créé en 1981, a rejoint la Fondation en 2007 (Arrêté départemental N° ARCG-EPH-2007-0029). Il est géré par la Fondation OVE, reconnue d'utilité publique, qui accompagne plus de 7000 personnes vulnérables dans plus de 100 dispositifs, établissements et services sociaux et médico-sociaux en France depuis 1944, grâce à 2500 professionnels.



Agréé pour 16 places réparties en 3 appartements collectifs et 8 studios individuels.

ADMISSION

Tous sont orientés par notification de la Maison départementale métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH). Les jeunes admis ont plus de 20 ans et leurs ressources permettent une participation au loyer. Un professionnel recueille les besoins et souhaits de la personne orientée dans l'attente qu'une place se libère. L'équipe de direction explique le règlement de fonctionnement et réalise un point de situation entre l'adéquation des demandes exprimées et les prestations proposées par le foyer. L'équipe éducative invite le futur candidat à deux temps collectifs pour faire connaissance. L'admission est ensuite prononcée en accord avec la personne.



équipe interdisciplinaire

1 éducateur spécialisé, 3 moniteurs éducateurs, 1 conseiller d'insertion, 1 chef de service éducatif, 1 secrétaire et la direction.

La casa Foyer d'hébergement

Situation géographique

L'établissement est situé en milieu urbain dans le 7^e arrondissement de Lyon, quartier de la Madeleine.

Moyen d'accès

Par les TCL :

Métro B - Arrêt Jean Macé
Métro D - Arrêt Saxe-Gambetta
Bus C7 - Arrêt Trois Pierres

Contact

- Directeur de territoire
Damien DELAFORCADE
damien.delaforcade@fondation-ove.fr
- Directrice adjointe
Anne-Sophie DENISE
Tél. 06 12 75 58 45
la.casa@fondation-ove.fr
- Chef de service éducatif
Samuel BERNARD
Tél. 06 11 22 17 76



Foyer d'hébergement La casa

Adresse postale :
8, rue du Repos - 69007 LYON

Accueil des personnes :
24, rue Domer - 69007 LYON

Tél. 04 78 61 30 50
la.casa@fondation-ove.fr

www.fondation-ove.fr



Document non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique

Réalisation : ESAT Myriade OVE - Photos : Fondation OVE



LES MISSIONS FOYER

Insertion par le logement. Contribuer à la réalisation du projet de vie en s'appuyant sur la demande de la personne. Accompagner un processus d'autonomisation progressive pour l'ensemble des actes de la vie quotidienne. Veiller à leur épanouissement personnel. Soutenir et épauler en respectant le rythme de chacun. Faciliter et encourager la personne dans l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Contribuer au maintien du lien social.

LES ACCOMPAGNEMENTS ET SERVICES PROPOSÉS

Accès aux droits et démarches administratives

- **Logement** : apprentissage à la vie dans un logement, trouver de nouvelles solutions d'hébergement en prévision d'une sortie.
- **Vie quotidienne** : transport, alimentation, préparation au repas, gestion du linge, ménage...
- **Budget** : sensibilisation et conseils à la gestion du budget.
- **Formation / emploi** : accès et maintien à l'emploi en milieu ordinaire et/ou milieu protégé. Formations, stages.
- **Santé** : accompagnement vers des professionnels de la santé.
- Accès aux soins psychologiques : orientations sur des structures du secteur ou en libéral.
- **Culture et loisirs** : organisation du temps libre, participations à des temps collectifs pour rompre avec l'isolement, mini-camp.



L'ORGANISATION

- Ouvert 365j/an,
- Les bureaux permettent d'accueillir les résidents pour des temps individuels, les partenaires, les familles,
- Un foyer est réservé pour des temps d'activités collectives,
- Astreintes 7j/7 24h/24.

LE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT OU DIPC*

Il est signé après l'admission. Il définit les objectifs généraux du parcours et formalise les engagements réciproques entre la personne et le foyer d'hébergement.

*DIPC : Document individuel de prise en charge

LE RECUEIL D'OBSERVATION ET DES COMPÉTENCES SOCIALES

Le ROCS est proposé au résident dans les mois qui suivent son arrivée. Il permet d'estimer les compétences de l'usager afin de prioriser les axes d'accompagnements qui seront formalisés dans le projet personnalisé. Il est co-construit avec la personne (et/ou son représentant légal), son référent de proximité et le chef de service éducatif.

LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Le projet Individualisé d'accompagnement est formalisé dans les 8 semaines qui suivent la signature du contrat de séjour. Au fur et à mesure du déroulement du séjour, des ajustements sont proposés ; les avenants permettent d'ajuster la contractualisation de l'accompagnement. Au bout d'un an maximum un bilan est proposé.

LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Le Conseil de la Vie Sociale permet l'expression collective des personnes accompagnées par le Foyer. Des réunions régulières avec les résidents sont proposées : rencontres mensuelles, temps individuels, réunions thématiques.

LES PARTENAIRES

Pour répondre à ses missions, l'équipe intervient dans des actions interdisciplinaires qui nécessitent un travail partenarial développé et un maillage territorial dynamique.

● **En interne** : les ESMS et Service de la Fondation OVE, accueillant de jeunes adultes, s'organisent en dispositif pour mutualiser leurs compétences afin de leur offrir des prestations diversifiées.

● **En externe** : les MDM, MDMPH, Services de logement, dispositifs de formation et de l'emploi, ESAT, Entreprises ordinaires/adaptées, dispositifs judiciaires, PMI. Hôpitaux, CMP organismes culturels & sportifs, mandataires judiciaires.

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Le Foyer la Casa est engagé dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité, associant les professionnels, les personnes accompagnées, leurs représentants légaux et les partenaires. Des évaluations régulières permettent d'élaborer le plan d'amélioration de la qualité.

LA PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE

Le foyer est vigilant à la promotion de la bienveillance en accord avec la Loi 2002-2 et 2005 notamment par la charte des droits et libertés de la personne accueillie expliquée à son arrivée.

